



Orléans, lundi 19 mars 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

La mise en œuvre des espaces numériques de travail dans les collèges de l'Indre

La signature la convention ENVOLE, relative au développement des Espaces Numériques de Travail dans les collèges de l'Indre, marque la volonté de l'académie et du Conseil général d'ancrer les ambitions fortes en matière du développement des usages numériques pour l'ensemble des acteurs de la vie éducative du département.

Ainsi, le projet des Espaces Numériques de Travail vise à proposer un ensemble de services numériques accessible par Internet, via un portail sécurisé :

- aux enseignants,
 - ⤴ Partage de ressources numériques avec les collègues, relations avec les élèves (documents, cours...),
 - ⤴ Suivi des élèves (livret personnel de compétences, orientation...),
- aux parents,
 - ⤴ Suivi de la scolarité au quotidien, (consultation des notes, absences...),
 - ⤴ Suivi des contenus pédagogiques, (consultation du cahier de texte, compétences...),
 - ⤴ Actualité de l'établissement, (informations, sorties, menus de la restauration...),
- aux élèves,
 - ⤴ Accès à la vie numérique de la classe (implication dans son processus d'apprentissage...),
 - ⤴ Accès à la plate forme pédagogique (consultation de ressources, suivi personnalisé...),

La possibilité de mutualiser des ressources pédagogiques entre établissements, par exemple l'animation du réseau des collèges ruraux, est un point fort des ENT.

CONTACTS PRESSE

Maud PESTEL
Chargée de communication et des relations presse
Cabinet du recteur de l'Académie d'Orléans-Tours
Tél : 02.38.79.45.96
communication@ac-orleans-tours.fr

Hervé COCHETEL
Directeur de la communication
Conseil général de l'Indre
Tél. : 02 54 08 36 71
dircom36@indre.fr